

Belgian Disability Forum asbl (BDF) Conseil d'administration –12/01/2021

Procès-verbal

Version officielle du rapport. La version néerlandaise est traduite de manière informelle avec l'aide du logiciel DeepL pour la facilité des membres néerlandophones du CA.

Présents :

Gisèle	Marlière	GM
Thomas	Dabeux	ThD (J→ 13 :40)
Pierre	Gyselinck	PG
Veerle	Van Den Eede	VVDE

Secrétariat :

Khadija	Bensalah	KBH
Véronique	Duchenne	VDE
Olivier	Magritte	OME

Excusé :

Emilie	De Smet	EDS
Peter	Schlembach	PSCH

A01) Approbation du rapport :

- du CA du 2020/12/08
 - OME présente ses excuses car il n'a pas eu le temps de le rédiger.
 - CA : sera approuvé lors de la réunion de février

A02) BDF AG 11/03/2021 : préparation:

- a) Invitation
 - a. VvdE explique qu'elle avait le 12/03 dans son agenda.
 - b. Le secrétariat confirme que l'AG a bien été convoquée pour le jeudi 11/03/2021
- b) Rapport d'activité 2020 : en cours de rédaction
- c) Plan d'action 2021 : en cours de rédaction
- d) Comptabilité
 - a. OME explique que la préparation est en bonne voie. La fiduciaire procédera aux encodage début février
 - b. GM demande de vérifier le paiement des cotisations avec Marjorie
- e) Partie informative : Stratégie EU du handicap
 - a. OME explique que c'est An Sophie Leenknecht qui fera la présentation. L'avantage est qu'elle parle très bien français et néerlandais...

A02-bis) BDF - Gestion courante

- a) Problème de carte de banque

- OME explique que le compte BDF a été « bloqué » début janvier, du fait d'un bug informatique chez Belfius. Pour obtenir des informations à ce propos et le déblocage du compte, il n'a pas pu recevoir les instructions nécessaires vu qu'il n'est pas mandataire sur le compte. Le problème a pu être solutionné avec l'aide de Madame Marlière.
Il est apparu qu'il était nécessaire d'acter les changements nécessaires au niveau de la liste des membres du Conseil d'administration. Deux documents devront être signés par 4 membres du CA. Cela sera fait par une « chaîne de courrier postal » vu que les signatures réelles sont nécessaires sur chaque document.
- b) Délégation à Olivier Magritte
 - GM propose au CA qu'une carte bancaire soit demandée au nom d'Olivier Magritte. Depuis 17 ans, c'est lui qui effectue toutes les opérations bancaires avec la carte au nom de Gisèle Marlière. Le CA lui a fait confiance, il peut lui faire confiance au niveau d'une carte à son nom. Cela simplifiera et clarifiera les processus, notamment en cas d'interaction avec le call centre.
 - OME précise que la carte sera une version qui ne permet pas d'effectuer des retraits en distributeurs de billets ou des paiements dans des commerces. Par contre toutes les opérations « on-line » seront possibles, mais celles-ci font toujours l'objet d'un extrait de compte, ce qui constitue une garantie de contrôle pour le CA.
 - Le CA : marque son accord sur la procédure de modification des mandataires et sur la demande de carte Belfius au nom d'Olivier Magritte

A03) SDGs et handicap : videos – Financement IFDD

- OME explique que
 - la Ministre a signé l'AR le 22 novembre
 - l'information a été envoyée par courrier au BDF et ne nous est pas arrivée
 - l'information nous a été donnée par transmission des PDFs des documents le 22/12/2020
 - les documents ont été signés par la ministre le 22/11 :2020 et que la période éligible pour les dépenses courait du 01/11/2020 – 30/11/2020
 - Il était donc matériellement impossible d'effectuer les dépenses durant la période concernée
- OME pointe qu'il aurait été possible de demander au fournisseur de nous transmettre une facture en janvier, mais datée de novembre 2020, mais que cela revient à antidater et qu'agir de la sorte reviendrait à antidater un document
- ThD s'étonne du manque de sérieux dans la procédure au niveau du cabinet de la ministre ou de l'administration
- OME va voir avec la Chancellerie si une solution peut être trouvée. Si non, il s'adressera au cabinet Khattabi
- GM considère qu'il est possible que l'administration soit bloquée par cet arrêté ministériel formel, mais que vu la faiblesse du montant, ce serait vraiment dommage... Au pire, ils pourront peut-être émettre un nouvel arrêté ministériel. Si non, le BDF devra couvrir la dépense sur fonds propres
- Le CA marque son accord

A04) UNCRPD – Préparation du rapport alternatif 2-3 suite au rapport officiel de la Belgique :

- a) Comité du suivi du 17/12/2021 : suivi
 - PG rappelle qu'il n'était pas présent, mais qu'il est certain que ce qui a été dit était très bien. Les gens étaient très coopératifs. On a reçu de bonnes remarques

- GM explique que c'est Nadège Hombergen qui l'a remplacée. L'équipe ASPH attend les fiches en retour
- b) Modalités d'intégration des apports complémentaires suite au Comité de suivi
 - OME explique qu'il doit d'abord faire la synthèse des apports et que les fiches seront alors mises à disposition des participants
 - VDE rappelle qu'il faut aussi ajouter ce que le secrétariat a rassemblé pendant la « période Covid »
- c) Identification de témoignages emblématiques
 - PG considère que c'est très important, mais que c'est très compliqué à obtenir
 - GM informe le CA que la demande de témoignages est passée dans l'équipe ASPH. Le secrétariat les recevra.
 - VDE souligne le groupe était partant pour cette recherche de témoignages. La question sous-jacente est « comment les experts peuvent-ils être conscientisés ? Des témoignages écrits ou même petite vidéo seraient bienvenus. Cela donnerait de la vie au rapport. On pourra aussi les utiliser en interne en Belgique vers le politique. Cela sera sans doute efficace. La démarche en vaut la peine.
 - ThD signale qu'Inclusion a mis une floppée de témoignages en lien avec la période Covid sur sa page FB. Il en va de même pour la thématique enseignement
 - VvdE ajoute qu'en septembre, VFG a réalisé un petit film sur la situation dans les transports en commun...
 - OME confirme que des liens vers des témoignages audiovisuels peuvent être repris utilement dans le rapport alternatif, du moment qu'ils sont accompagné des explications nécessaires : des images sont souvent plus parlantes, quelle que soit la langue du film.
 - VDE insiste sur le fait qu'il serait important d'avoir un équilibre « francophone – néerlandophone »

A05) Violence faite aux femmes – Garance : proposition de collaboration – Irene Zeilinger

- PG accueille Madame Zeilinger et sa collègue Caroline Vervloet
- Irene Zeilinger explique qu'elle travaille pour Garance une asbl centrée sur prévention primaire des violences faites aux femmes. Garance mène 3 projets :
 - Education par les pairs avec des femmes en situation de handicap intellectuel. Le but est de prévenir les violences à leur égard. Il y a 12 éducatrices paires qui viennent, entre autre d'une école pour éducateurs
 - Projet européen développé avec des partenaires de Pologne, Allemagne, France et Belgique. Il s'étend sur les années 2020 et 2021. Le but est de développer l'autodéfense féministe contre les violences. Attention, il ne s'agit pas de donner des cours de karaté. Par notre socialisation, on ne reçoit pas tous les même outils. L'important est de connaître et de poser les limites. La défense physique n'est que le dernier recours. Il y a beaucoup d'autres défenses à mettre en place avant d'en arriver là. L'autodéfense féministe est pratiquée depuis les années 70 en Europe. Elle est très peu accessible aux femmes en situation de handicap (FSH). Cela implique des ressources que les femmes n'ont pas. Le projet européen comporte 4 volets :
 - La formation de formatrices : comment adapter notre offre ?
 - Ateliers d'auto-défense pour FSH. Vise tous les sous-groupes de PSH
→ 28 groupes à mettre en place en Belgique
 - Sensibilisation : peu d'associations féministes travaillent sur le handicap et vice versa. Donc faire se rencontrer ces 2 mondes est une étape importante. Les FSH sont trop souvent « assises entre 2 chaises ». Sont-elles d'abord « femmes » ou « PSH » ? Comment

prendre correctement en compte leur situation de FSH ? Une conférence sera organisée où participeraient des associations et des FSH confrontées à de la violence pour faire ressortir les réalités. Un webinaire est en préparation avec l'AVIQ pour mars, avec des professionnels de tous les milieux d'intervention, y compris les services de police. Il y a une très petite minorité de PSH suivies par les services qui encadrent des femmes confrontées à la violence...

- Publication d'un guide de sécurité. 4 formats
 - Imprimé, facile à lire, titre et lien en braille
 - Vidéo avec langue des signes
 - Audiodescription en ligne
 - PDF accessible aux lecteurs d'écran
 - Travail en anglais, doit être adapté en français
- OME : explique ce qu'est le BDF
- GM : voudrait le nom exact du projet car plusieurs membres du CA du BDF siègent au comité handicap de l'AVIQ et nous demanderions une présentation de la part de l'AVIQ. Ils reçoivent très peu de retours sur tout ce que fait l'AVIQ
- IZ explique qu'au niveau de l'AVIQ, elle est principalement en contact avec Axel Van Wijnendael. Elle va leur leur demander de se tourner vers les associations de PSH
 - Exemple : établir un cadastre des structures d'aide aux femmes victimes de violence
 - L'AVIQ émet beaucoup de bonnes idées, mais il n'y a pas de réel suivi
 - Cela fait 2 ans que l'on essaye d'avoir un retour de la personne qui est en charge des signalements de violence. Sans succès
- GM répond que cela ne l'étonne pas. Elle explique que les témoignages ne se font pas officiellement car les FSH ou leur famille ont peur de perdre la prise en charge. Il faudrait qu'il y ait une institution intéressée par rapport à cette approche. Au niveau ASPH nous avons travaillé avec « Revivre » à Sugny (Luxembourg) et un autre au sud du Hainaut, le Centre Arthur Reignier (contacter Pascal Coquillard). Il y a aussi la Cité de l'Espoir à Visé, M. Bartholomeus...
- GM on peut aussi penser à « Facere » à BXL, c'est par là qu'elle a fait connaissance avec Catherine Doetsch
- IZ remercie : ce sont de bons contacts. Elle va envoyer la description du projet et le lien vers le site. Si des associations sont intéressées pour des activités, qu'elles n'hésitent pas à prendre contact
- ThD dit qu'Inclusion asbl est certainement intéressée. C'est notamment Anne D'Assenoi qui suit ces problématiques
- IZ précise qu'elle travaille avec Inclusion pour des formations « vivre en sécurité »
- OME demande si le projet est limité à la RW et à la RBxl ?
- IZ répond que pour le projet européen, c'est l'AVIQ qui constitue le cofinancement belge. Les actions sont donc principalement orientées vers la RW. Mais des participations avec Bruxelles et avec la Flandre peuvent se faire. Il s'agit d'un problème belge. Garance est financé en éducation permanente par la RW et la RBxl. IZ est la seule formatrice à l'autodéfense et parlant le néerlandais...
- VDE demande si elles ont d'autres contacts du côté de la Flandre ?
- IZ répond qu'elle participe régulièrement à des actions organisées par Persephone
- VvdE explique que Persephone leur envoie les invitations et que VFG les distribue à ses membres, mais qu'ils ne travaillent pas vraiment ensemble. VFG a programmé de travailler sur la sexualité en 2021
- PG considère qu'il faudrait avoir des formateurs formés en néerlandais. Sans cela on restera « bloqués ». C'est nécessaire pour supprimer les barrières linguistiques
- IZ précise que Garance n'a pas prévu la traduction des publications en Néerlandais, mais que c'est fait en « creative commons » et n'importe qui peut les traduire. Elle les fera parvenir au secrétariat du BDF

- VDE demande si le Webinaire de mars sera en français uniquement ?
- OME demande s'il sera ouvert à d'autres participants ?
- IZ répond qu'il sera organisé en français, mais qu'il s'agira d'un séminaire ouvert au public. Il y aura notamment des participants de la police, un formateur de « Passe-muraille ». S'il y a des activistes pour parler de leur expérience avec les services de soutien, ce serait très bien...
- PG demande qui est leur contact chez Persephone ?
- IZ répond qu'il s'agit d'An Vandenbuys

**06) ONU – Commission de la Condition de la Femme – 65^{ème}
Session : séance d'information, SPF Affaires étrangères –
21/01/2021 – 11h30**

- KBH explique que VvdE a accepté de suivre la réunion d'info. Ils envoient l'invitation la veille au soir. On a envoyé à la Commission des Affaires étrangères une note du BDF. Le thème choisi est l'autonomisation des femmes et le développement durable. La dernière fois, cela avait pris la forme d'un tour de table. Ils vont parler de la Stratégie européenne en la matière. L'an passé, elle avait insisté sur la violence faite aux femmes en situation de handicap. Cette année, ce sera sans doute fort centré sur le « Covid ».

**A07) ONU – Examen Périodique Universel : Consultation de la
société civile – SPF Affaires étrangères – 12/01/2021 – 10h30 :
feed-back (EDS + KBH)**

- KBH explique que EDS a envoyé une note reprenant ce qu'elle a abordé lors de la réunion :
 - La nécessité de disposer d'un Conseil consultatif pour chaque niveau de pouvoir
 - Iriscare : les Affaires étrangères disent qu'Iriscare est compétent.
 - ThD rappelle qu'Iriscare est compétent pour ce qui est Cocom. On peut encore envoyer des commentaires avant le 1^{er} février. Cela devra être précisé
 - Il y a eu beaucoup de remarques négatives sur le beau tableau présenté par la Belgique, mais qui est peu en phase avec la réalité : l'inclusion scolaire, par exemple
- KBH souligne que le mécanisme de coordination n'a pas à dire au BDF ce qu'il doit dire

**A08) GLAD : demande d'intervention du BDF auprès du
gouvernement belge:**

- OME rappelle que l'EDF a orienté vers le BDF une demande de GLAD qui souhaite introduire auprès du gouvernement belge la proposition qu'il devienne membre de GLAD, une structure qui conseille les états donateurs pour qu'ils tiennent compte de l'inclusion dans leurs projets de coopération
 - GM convient qu'elle n'a pas interrogé Alain Coheur à ce propos. Elle craint que le GLAD soit une structure de lobbying et que le risque soit avant tout qu'ils cherchent du financement
- VDE considère que c'est un dangereux précédent. Doit-on prendre contact avec le gouvernement belge pour eux ?
- GM va interroger Alain Coheur pour savoir ce qu'il connaît de GLAD
- OME va contacter WSM dans le même sens

A09) CE – Directive relative à l’accessibilité des sites Internet du secteur public

- a) Processus d’évaluation : BOSA – Réunion avec Bénédicte d’Huart – Rapport OME
 - OME pointe l’appel d’offre et demande si le BDF doit informer d’autres organisations que le CAWAB et Anysurfer
 - PG demande d’informer Inter pour la Flandre
 - VDE conseille de demander directement le lien vers l’appel d’offre à Madame à d’Huart
 - OME explique que PSch a vérifié l’accessibilité des sites de la Communauté germanophone (CG) et a interpellé l’ombudswoman de la CG. Celle-ci a interpellé le gouvernement.
- b) Courrier au Ministre président de la Fédération Wallonie Bruxelles sur la nécessité d’un Conseil d’avis des personnes handicapées
 - OME explique que le courrier a été envoyé. A ce jour, il n’y a pas été donné suite.

A10) UE – Recovery & Resilience Facility Plan + FSE

- a) Courrier aux négociateurs CE
 - OME explique que le courrier a été envoyé fin décembre.
- b) Présentation AVIQ des projets financés par les FSE
 - GM rapporte qu’un Groupe de travail est mis en place au niveau de l’AVIQ pour assurer le suivi des projets FSE.
 - ThD confirme que ce groupe se réunira ce vendredi
 - VvdE va demander à Sophie d’interpeller la VAPH de la même façon
 - GM va demander à Van Weynendael qui est son homologue VAPH pour FSE et en informera VvdE
- c) Accord fédéral – entités fédérées sur le plan de relance + Avis IFDD/FRDO
 - GM explique qu’au niveau secrétariat CSNPH, VDE a envoyé des interpellations concernant le plan de relance. Si on fait de même côté BDF, cela risque de créer de la confusion
 - VDE considère que le BDF doit continuer d’informer les négociateurs de la Commission européenne : les conseils d’avis des personnes handicapées n’ont même pas accès aux priorités retenues. De son côté, le CSNPH informera les Conseils d’avis et leur demandera d’interpeller leurs exécutifs
 - OME évoque la possibilité d’interpeller les ombudsmen
 - Le CA considère que c’est une éventualité à envisager

A11) Contacts avec les ministres fédéraux : état des lieux

- VDE explique que le secrétariat n’a pas eu la possibilité d’avancer sur ce dossier

A12) EDF – Renouvellement de l’AG et du Board - Report en 2022 : Désignation délégués BDF

- Le CA prend acte du report
- Pour la désignation des délégués, ThD et Veerle marquent leur accord pour assumer cette tâche cette année.

A13) BDF – Renforcement secrétariat : Projet de note à la Ministre

- VDE : le projet de note est passé en bureau. Il ne s’agit pas d’un renforcement, mais du remplacement de personnes parties. Le cabinet a réagi en lançant un ballon d’essai vers l’administration qui dit qu’il n’est pas possible de dégager du personnel

- GM précise que le CSNPH a demandé de rencontrer la ministre tous les trimestres. Le remplacement du personnel sera la première demande sur sa liste. La ministre ne doit pas accepter tout ce que dit son administration.
- PG demande si il s'agit seulement d'une question budgétaire ?
- GM considère que non. Le fait que le secrétariat fait le relais des interpellations embête sans doute certaines personnes
- VvdE considère que c'est une très bonne idée d'avoir dressé la liste avec tout ce qui est fait. C'est beaucoup, en plus en 2 langues...

A14) EDF – Nouveau site Internet

- KBH explique que l'EDF a mis à jour son site internet
 - i. Tous les membres du CA doivent avoir reçu leur identifiant et leur mot de passe
 - ii. Le BDF est mal référencé. Cela va être corrigé
 - iii. Les personnes sont présentées personnellement et placées dans des groupes de travail avec des intitulés qu'il faut vérifier
- PG signale qu'il faut faire attention : l'adresse e-mail de chacun est précisée. Est-on d'accord ?

B01) EDF – Comité des membres – Mise en conformité des statuts du BDF – Rencontre demandée par Gunta Ança : report

- GM explique que le rendez-vous a été reporté.
- PG récapitule : il a été sollicité pour une réunion avec Gunta. Il a exigé que GM et une personne du secrétariat soient présentes. Toutes les dates fixées ont été annulées successivement par Gunta. On ne sait pas ce qu'il y a derrière cette demande.
- GM rappelle que les statuts EDF exigent que la majorité des membres de l'exécutif d'un conseil national soit des PSH ou membres de leur famille. Le BDF a été le seul qui a signalé que par respect de la vie privée il est critiquable de demander de faire état de sa situation de handicap. La réponse faite par Rodolfo Catani à GM était que l'EDF ne ferait rien. Le BDF a répondu au questionnaire, mais sans plus.
- GM n'est pas d'accord que l'on mette notre parole en doute. L'an dernier, nous avons attendu pour payer notre cotisation. Nous ferons de même cette année pour le cas où ils nous excluraient. Ils veulent sans doute plus de précision. S'ils ont la preuve du contraire qu'ils viennent nous la présenter.
- PG précise que nous ne les relancerons plus sur ce sujet.

XX) Divers

- a) Accès à la justice : courrier au Ministre de la justice et aux barreaux
- b) PG explique que Gordon Rattray a envoyé un e-mail disant que sous présidence portugaise, ils vont organiser une conférence sur les risques humanitaires et les personnes handicapées
 - a. OME : souligne que le COVID est un risque humanitaire
- c) VvdE explique que VFG va travailler sur la formation de l'image de la personne handicapée dans les médias. Dans les médias la PSH apparaît toujours comme une victime ou comme un héros
 - a. OME pourrait transmettre le « parle du baromètre CSA »
 - b. VDE se rappelle que quelque chose a été fait dans le cadre de CAP 48. Elle transmettra